

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Prignac et Marcamps, le lundi 29 août 2022 à 19h00, sous la présidence de Monsieur Francis Bérard, Maire.

Date de convocation : 16 août 2022

Etaient présents : Mesdames Corine Levreaud, Audrey Souda-Français, Myriam Robitaillié, Hélène Marguerie, Elisabeth Bonachera, Messieurs Francis Bérard, Laury Lefèvre, Claude Migner, Richard Dukers, Olivier Couderc, Cédric Laveuf, Guillaume Augier, Gilbert Hogrel.

Absents excusés : Tiffany Bérard donne pouvoir à Corine Levreaud, Michael Sacy donne pouvoir à Corine Levreaud.

Secrétaire de séance : Myriam Robitaillié.

Délibération n° 202208291 : Suppression d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe 26/35ème remplacé par la création d'un poste d'adjoint territorial d'animation 26/35ème

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, le Maire propose au conseil municipal la création d'un emploi d'adjoint territorial d'animation.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, **le conseil municipal à l'unanimité** :

DECIDE

- La suppression, à compter du 1^{er} septembre 2022 d'un emploi permanent à temps non complet 26/35^{ème} d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe ;
- La création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps non complet 26/35^{ème} d'adjoint territorial d'animation

PRECISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice

Le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la collectivité, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Maire,
Francis Bérard

